



Parti socialiste des
Montagnes neuchâteloises
psmne.ch

Rapport 20.018 Don des bénéficiaires d'une aide à la formation

Intervention de Corine Bolay Mercier au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,
Chères et chers collègues,

Le bref rapport du Conseil d'État fait suite à un postulat, accepté par notre Autorité en 2013.

Ce postulat demandait au Conseil d'État d'étudier la possibilité d'inviter les personnes qui ont eu une aide à la formation de faire un don après leur formation, don qui serait affecté au paiement des bourses, en supplément du budget de l'État.

Le Conseil d'État fournit de nombreux arguments contre cette idée. Il y a les difficultés pratiques (difficulté de retrouver les personnes, impossibilité de mettre les sommes en réserve dans le budget de l'État, etc.), mais surtout une question centrale : pourquoi n'inviter que les boursiers à faire un don, puisque tous les étudiants et élèves de notre canton bénéficient, certes indirectement, de prestations publiques.

La proposition du Conseil d'État, soit de compléter la lettre de clôture et de félicitations adressées par l'Office cantonal des bourses aux fins de formation par une incitation à « rester fidèle au canton de Neuchâtel » peut convenir au groupe socialiste et nous accepterons le classement du postulat.

Merci de votre attention.

Pour le groupe socialiste
Corine Bolay Mercier